Ventiliste (H/F/X)

Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage

Coordination et encadrement

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous avez toujours rêvé de ramper dans les conduites d'aération comme dans les films d'actions ou d'espionnage ? On ne vous propose pas de devenir acteur ou actrice d'apprendre à poser, entretenir et réparer tout ce qui a un rapport avec la ventilation et l'aération.

Le Ventiliste et la Ventiliste conçoivent, dimensionnent et installent des systèmes de ventilation et de régulation d'air au sein d'un habitation ou d'un bâtiment.**Climatis conditionné, ventilateurs, ils sont capables d'installer et d'intervenir sur tous types d'installations en fonction des besoins en aération.**Ils interviennent sur des circu chauffage mais aussi de refroidissement : pompes à chaleur, ventilation de chambres froides… Ils dessinent, assemblent, placent et installent de nouvelles installations, aussi capables d'intervenir sur des installations existantes pour l'entretien ou des réparations.

Au cours de cette formation en Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d

Maîtriser les flux d'air : vous apprenez les grands principes liés à la circulation de l'air et aux systèmes de ventilation. Vous distinguez étanchéité à l'air, isolation ventilation. Vous apprenez les différents avantages et inconvénients liés à ces systèmes. Vous identifiez les différents rôles d'une installation ainsi que son fonct Vous vous formez aux différentes réglementations du secteur ainsi que les normes environnementales.

Concevoir et dimensionner une installation : vous apprenez à concevoir une installation de ventilation en fonction des besoins du client, des possibilités en mat fonction du bâtiment. Vous choisissez le système : climatisation, ventilateurs, ventilation simple ou double flux… et l'adaptez en fonction de votre implantation e l'utilisation. Vous sélectionnez le matériel adapté à votre solution.

Dessiner des plans : vous apprenez à dessiner des plans et des schémas d'implantation de l'installation de ventilation. Vous vous formez au dessin à la main mais Dessin Assisté par Ordinateur : DAO sur des logiciels spécifiques. Vous êtes capable d'intégrer les éléments de ventilation ainsi que les conduites et les gaines da ou une maquette BIM.

Installer une installation de ventilation : sur base du projet établi, vous apprenez à commander les marchandises et matériaux nécessaires au chantier. Vous app préparer votre poste de travail et vos outils. Vous apprenez à façonner, assembler, placer et fixer les conduites ainsi que les bouches d'aération du système. Vou les gaines de câblages électriques. Vous placez les ventilateurs et les groupes de ventilations. Vous veillez à l'isolation thermique et phonique de votre installatio

Mettre en service une installation : une fois l'installation montée et placée, vous apprenez à la mettre en service. Vous apprenez à mesurer les débits de flux d'ai régler pour une utilisation optimale. Vous vérifiez l'étanchéité du réseau à l'air pour éviter les pertes. Vous apprenez également à contrôler la puissance électriq par l'installation. Vous complétez tous les documents associés à l'installation et sa mise en service.

Entretenir et dépanner une installation : vous vous formez aux procédures de diagnostics de pannes et d'entretiens en fonction des systèmes. Vous apprenez à filtres, contrôler les bouches et ouvertures. En cas de panne, vous êtes capable d'intervenir sur les échangeurs, les ventilateurs, les conduits et caissons de distrib les changer au besoin tout en gardant la sécurité et la performance du circuit.

En tant que Ventiliste, vous prenez en compte les aspects écologiques liés aux installations que vous placez ou entretenez : consommation en énergie, pollution. Vous v également à la qualité de l'air qui circule dans le bâtiment et au confort des occupants : renouvellement hygiénique de l'air, température, confort sonore.

Voilà donc une formation qui ne manque pas d'air ! Alors si vous êtes tenté / tentée, suivez le courant d'air jusqu'à l'un des Centres IFAPME qui propose cette formatio inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8 cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.
Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liée statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Ventiliste indépendant / indépendante

Employé / Employée dans une société spécialisée en système de ventilation, aération

Placeur / Placeuse de climatisation

Débouché(s) future(s) formation(s)

Frigoriste *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/frigoriste)*

Monteur en chauffage et sanitaire *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/monteur-en-chauffage-et-sanitaire-installateur-en-chauffage-centra*

BIM Coordinateur *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/bim-coordinateur)*

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)Sur le terrain Contact client Travail en autonomie ou en équipe

Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Ventiliste et la Ventiliste doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, entrepreneurs, fournisseurs, so en équipe,…

Forme physique : le métier demande une bonne condition physique puisque vous manipulez des outils et objets parfois lourds et encombrants, vous travaillez pa extérieur ou dans le froid. Vous devez parfois adopter des positions de travail inconfortables.

Flexibilité : votre emploi du temps dépend des chantiers et opérations de dépannage, vous devez donc vous adapter constamment. Vous êtes parfois amené à vo chez les clients.

Esprit d'analyse et de logique : vous êtes confronté·e au quotidien à des pannes, vous devez donc analyser les causes possibles des pannes en fonction des instal réseau.

Rigueur et discipline : vous manipulez des éléments qui peuvent être dangereux. Vous intervenez sur des éléments structurels et essentiels d'une installation, co Vous veillez à respecter toutes les normes de sécurité et à garantir que vos installations et réparations soient conformes car elles peuvent être utilisées en perm quotidiennement.

Programme

1ère année :

E28/25 Introduction au BIM (8h)

E28/25 Conception et dimensionnement (60h)

E28/25 Dessin assisté par ordinateur et lecture de plans (80h)

E28/25 Enjeux et phénomènes physiques (16h)

E28/25 Introduction au logiciel EXCEL (8h)

E28/25 Mise en service et entretien (16h)

E28/25 Technologie et montage (52h)

E28/25 Suivi TFE (8h)

E28/25 Principes de base de la ventilation (16h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)*

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (**CESS**) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute é l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Les Isnes - G1

Rue Saucin, 66 5032 Gembloux (Les Isnes)

081 58 53 63

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

081 58 53 64

centre.gembloux@ifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre Centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.